Envoyé en préfecture le 23/02/2024
Reçu en préfecture le 23/02/2024
Publié le
ID : 059-215903675-20240221-D_2024_2-DE

Lys-lez-Lannoy
www.lyslezlannoy.fr
31, rue Jean-Baptiste Lebas B.P.7
59451 LYS-LEZ-LANNOY Cedex
Tél. 03 20 75 27 07 - Fax 03 20 80 18 89
contact@mairie-lyslezlannoy.com
www.lyslezlannoy.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un février, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 14 février 2024
Date d'affichage/publication : le 14 février 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de membres présents : 30
Absent : 0

Présents - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Monsieur Christophe HANCQ, Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Monsieur François MORTIER, Madame Nathalie PASTORE-TOP, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE adjoints au maire ; Madame Irène FERENC, Monsieur Jean-Claude GAVRAIN, Madame Pascale DE METS, Madame Manuella DE FREITAS, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Valérie SELOSSE, Madame Técla MENAGER, Monsieur Nicolas LEDRUE, Monsieur Marco GIGANTE, Monsieur François DESBOUVRIES, Madame Julie QUEVA, Monsieur Gilbert AMBLOT, Monsieur Francis PILLOIS, Monsieur Amaury METGY, Madame Claude PRINCE, Monsieur Gaëtan JEANNE, Monsieur Francis MENAGER, Madame Mélanie VANHOVE, Monsieur Francis LANDREZ, Monsieur Fréderic PAUWELS, Monsieur Michel BLONDEEL conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : Madame Zohra EL BASRI, Madame Séverine RASSON, Madame Maryse LEGROS.

Secrétaire de séance : Madame Julie QUEVA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

* * *

Imprimé sur papier respectant les normes environnementales

Envoyé en préfecture le 23/02/2024
Reçu en préfecture le 23/02/2024
Publié le
ID : 059-215903675-20240221-D_2024_2-DE

Commande publique

Marchés publics (1.1)

EXPLOITATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX
APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPÉEN

Le marché d'exploitation thermique des bâtiments communaux passé en Juin 2016 arrive à échéance le 30 juin 2024.

Après mise en concurrence en procédure adaptée, le cabinet HEXA INGENIERIE a été mandaté pour le recensement du matériel de chauffage, la mise en place d'un programme de renouvellement, la constitution du dossier d'appel d'offres, le suivi et l'analyse des offres.
Il a été demandé à l'assistant au maître d'ouvrage d'étudier les conditions techniques et économiques d'installation de chauffage aux énergies alternatives.

Le montant prévisionnel nécessite de lancer le marché sous forme de marché formalisé « appel d'offres ouvert européen », décomposé comme suit pour chaque prestation :

P1	Fourniture de combustible	283 658,00	euro HT / an	en option
P2	Entretien installation	61 733,00	euro HT / an	
P3/1	Remplacement partiel installations	10 249,00	euro HT / an	
P3/2	Remplacement total installations	24 711,00	euro HT / an	
P1/2	Fourniture eau à usage sanitaire	2 822,00	euro HT / an	
P9	Traitement eau chaude	1 494,00	euro HT / an	
	Soit un total annuel estimatif de	**384 667,00**	**euro HT / an**	

Au regard de ces dispositions et après examen en commission Finances – Ressources humaines – Administration Générale – Développement économique, il est proposé au Conseil municipal :

✓ d'autoriser le Maire à lancer l'appel d'offres ouvert européen,

✓ de signer le marché avec le titulaire qui sera retenu par la Commission d'Appel d'Offres,

✓ d'inscrire les dépenses en fonctionnement et investissement des futurs budgets.

Le Conseil,
Ouï cet exposé,
Adopte les conclusions du rapport,
A l'unanimité

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 23/02/2024
Reçu en préfecture le 23/02/2024
Publié le
ID : 059-215903675-20240221-D_2024_2-DE

Pour Extrait Certifié Conforme

Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
le Maire

VILLE de LYS-LEZ-LANNOY (Nord) - MAIRIE

La secrétaire de séance
Julie QUEVA

VILLE de LYS-LEZ-LANNOY (Nord) - MAIRIE